

## Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 22 octobre 2021

### A. Points de gestion courante

#### A.1. Approbation de l'ordre du jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour modifié de la séance du 22 octobre 2021.

#### A.2. Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2021

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2021.

#### A.3. Donations

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la Justice dans ses attributions.

#### A.4. Convention de coopération interuniversitaire avec la Freie Universität Berlin (Allemagne)

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération interuniversitaire avec la Freie Universität Berlin (Allemagne).

#### A.5.a Convention : Mise à disposition de locaux de la Maison du Savoir par l'Université au Lycée Guillaume Kroll – convention

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant la mise à disposition de six salles de cours, situées dans la Maison du Savoir, au profit du Lycée Guillaume Kroll d'Esch-sur-Alzette.

**A.5.b Convention : Résidence universitaire « Maison Schleich-Lentz » à Luxembourg-Ville – avenant au contrat de bail**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve les conditions de l'avenant au contrat de bail de la résidence universitaire « Maison Schleich-Lentz » à Luxembourg-Ville.  
Conformément à la Loi modifiée du 27 juin 2018, cette décision sera soumise à l'approbation du Ministre de tutelle.

**A.6.a Congés scientifiques : demandes de reports**

**Décision** : Tenant compte des circonstances exceptionnelles dues aux restrictions sanitaires pendant la pandémie de Covid-19, et sur proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance accorde le report de deux congés scientifiques.

**A.6.b Congés scientifiques : rapports de congé scientifique**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de trois rapports de congé scientifique.

**A.7 Délégation de signature en matière financière pour le nouveau directeur du LCSB**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la délégation financière au directeur du LCSB à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**A.8 Bilan de l'Institute of Advanced Studies**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du bilan de l'Institute of Advanced Studies (« IAS »).

**A.9 Politique du genre – ratification de la version française**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance ratifie la version française de la politique du genre de l'Université du Luxembourg.

**A.10 Nominations de professeurs adjoints et assistants par le Recteur – notification**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des nominations de professeurs adjoints et professeurs assistants effectuées par le Recteur après la séance du 16 juillet 2021.

## B. Points d'ordre général

- B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et suivi de la réunion du 21 mai 2021
- B.2 Informations du Commissaire du Gouvernement
- B.3 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

- B.4.a Négociations de la convention pluriannuelle 2022-2025 :  
Mise à jour sur les négociations

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'avancée des négociations de la convention pluriannuelle 2022-2025 et décide de tenir une réunion extraordinaire dans la semaine du 15 au 19 novembre 2021.

- B.4.b Négociations de la convention pluriannuelle 2022-2025 :  
Chapitre commun avec les centres de recherche publics – ratification

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du chapitre commun avec les centres de recherches publics, annexé au plan quadriennal 2022-2025.

- B.4.c Négociations de la convention pluriannuelle 2022-2025 :  
Médecine et professions de santé – plan financier

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le plan financier de la médecine 2022-2025 comme base de discussion avec le Gouvernement en vue de conclure une convention pluriannuelle, sous réserve que les disciplines des trois professeurs prévus pour 2024 et 2025 ainsi que les postes liés soient définis ; le cas échéant ils seront inclus dans la renégociation à mi-terme de la convention pluriannuelle.

Le Conseil de gouvernance demande que les coûts d'équipement soient soumis à l'avis du comité d'accompagnement de la médecine.

Le Conseil de gouvernance invite le rectorat à vérifier si NN remplit les conditions liées à sa nomination en tant que professeur affilié.

- B.5.a Gestion budgétaire et financière :  
Situation financière au 31 août 2021

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la situation financière au 31 août 2021 de l'Université du Luxembourg.

**B.5.b Gestion budgétaire et financière :  
Prévisions financières de fin d'année**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des prévisions financières de fin d'année 2021 de l'Université du Luxembourg.

**B.5.c Gestion budgétaire et financière :  
Primes au personnel 2021 – notification de l'enveloppe budgétaire**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'enveloppe budgétaire allouée à la prime au personnel pour l'année 2021.

**B.6.a Médecine et professions de santé :  
Démarrage du Bachelor en médecine et des spécialisations - suivi**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'organisation du programme de bachelor en médecine et des programmes d'études spécialisées en médecine.

**B.6.b Médecine et professions de santé :  
Règlement des études du Bachelor en médecine – modifications**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'annexe au règlement des études concernant le programme de bachelor en médecine et la soumet pour approbation au ministre de tutelle. Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, cette modification au règlement des études entrera en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

**B.6.c Médecine et professions de santé :  
Formations en soins infirmiers – suivi**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'avancée des travaux en vue de l'organisation de formations en soins infirmiers.

**B.7. Réorientation de ULCC : rôle et prise de position de l'Université**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la prise de position proposée par le rectorat et en soutient les grandes lignes. Cependant, afin d'être en mesure de prendre une décision dûment informée, il invite le Recteur à lui fournir un rapport sur les activités de ULCC, ainsi que d'esquisser son objectif de positionnement sur la formation continue universitaire pour la séance du 10 décembre 2021.

#### B.8 Activités HPC et sciences des données – débat d’orientation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des éléments présentés et donne mandat au rectorat d’approfondir les réflexions sur les différents points discutés en tenant compte des remarques exprimées en séance.

#### B.9 Divers

### C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

#### C.1.a Nomination : Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en mathématiques (spécialité : statistiques appliquées)

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Christophe Ley au poste de Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en mathématiques (spécialité : statistiques appliquées) [*Associate Professor (promotion track) in Mathematics (Applied Statistics)*] / FSTM-F1-50011779 / avec affectation principale au Département Mathématiques de la FSTM, au 1<sup>er</sup> novembre 2021 et à durée indéterminée.

#### C.1.b Nomination : Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en physique théorique

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Madame Aurélie Chenu au poste de Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en physique théorique [*Associate Professor (promotion track) in Theoretical Physics*] / FSTM / avec affectation principale au Département Physique et sciences des matériaux de la FSTM, rétroactivement au 1<sup>er</sup> octobre 2021 et à durée indéterminée.

#### C.1.c Nomination : Professeur affilié en technologies de l’environnement et de l’écologie – renouvellement

**Décision** : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Monsieur Lucien Hoffmann en tant que professeur affilié en technologies de l’environnement et de l’écologie [*Affiliate Professor of Environmental and Ecological Technology*] rattaché au Département Sciences de la vie et médecine de la FSTM, au 1<sup>er</sup> décembre 2021, pour une durée de trois ans.

**C.1.d Formation : Programme de doctorat en sciences de l'ingénieur – modification du règlement des études**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la fusion du programme de doctorat en génie civil et du programme de doctorat en génie mécanique, électronique et des communications.

Le conseil de gouvernance arrête l'annexe au règlement des études du programme de doctorat en sciences de l'ingénieur et les soumet pour approbation au ministre de tutelle.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, cette modification au règlement des études entrera en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

**C.2.a Recrutement : Professeur ordinaire en finance durable – clôture de la procédure**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance clôture sans suite la procédure de recrutement pour le poste de professeur ordinaire en finance durable [*Full Professor in Sustainable Finance*] / FDEF-50016491.

**C.2.b Modification de contrat : Professeur ordinaire en finance durable**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la modification de contrat de NN sous réserve que la tâche d'enseignement soit fixée au minimum à 150 unités d'enseignement.

**C.2.c Recrutement : Professeur ordinaire en gestion (spécialisation : comptabilité) – clôture de la procédure**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance clôture sans suite la procédure de recrutement pour le poste de professeur ordinaire en gestion (spécialisation : comptabilité) [*Full Professor of Business Administration (specialisation : Accounting)*] / FDEF-F2-50012567.

**C.3.a Nominations : Professeurs émérites**

**Décisions** : Le Conseil de gouvernance attribue à Madame Christel Baltes-Löhr le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

Le Conseil de gouvernance attribue à Madame Adelheid Hu le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Lukas Sosoe le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

### C.3.b Organigramme : changement d'affectation principale

Le point est retiré de l'ordre du jour.

### C.4.a Liste de nomination : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en « Business Economics and Entrepreneurship with a focus on the space sector »

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en « Business Economics and Entrepreneurship with a focus on the space sector » [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) of Business Economics and Entrepreneurship with a focus on the space sector*] / SnT / telle que proposée par le Recteur. Il demande au Recteur d'entamer les négociations avec les candidats proposés dans l'ordre de leur classement, sous réserve que la tâche d'enseignement soit fixée au minimum à 150 unités d'enseignement.

### C.5 Candidatures aux programmes ERC

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la soumission d'un projet « ERC-Consolidator Grant ». Il prend acte de deux autres candidatures aux programmes « ERC » et du fait que toutes les candidatures sont incluses dans la planification budgétaire pluriannuelle.

\* \* \*

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 10 décembre 2021.



